

Comité directeur de la Flotte n°7 du 14 octobre 2019

Décision n°7-1.

Les comptes rendus des comités directeurs des 24 juin et 13 septembre 2019 sont approuvés sous réserve de la prise en compte des modifications validées en séance.

Décision n°7-2.

Le comité directeur valide les évolutions du calendrier 2019 depuis le comité directeur du 24 juin 2019 portées sur le calendrier 2019-v36.

Décision n°7-3.

Le comité directeur valide le calendrier 2020-v06 et le budget prévisionnel de la flotte pour 2020, sous réserve de la notification d'une subvention pour charge de service public suffisante pour que ce budget soit soutenable pour l'Ifremer. Le comité directeur souhaite être informé de la notification de la subvention dès qu'elle sera effective, et si besoin se réunira en urgence à la demande de la direction de la flotte.

Décision n°7-4.

La note DFO 2019.43 « Evaluation, classement et programmation des demandes de campagnes : rôles et règles de travail des Commissions Flotte, de la DFO, et du Codir Flotte » est approuvée par le comité directeur sous réserve de la prise en compte des deux modifications validées en séance.

Décision n°7-5.

Le comité directeur prend acte de la transmission au MESRI de la note relative au plan d'évolution de la flotte validée en juin par le comité directeur de la flotte, et de la programmation de réunions avec le MESRI visant à stabiliser d'ici fin 2020 en un Plan à Moyen Terme (PMT) partagé entre l'Ifremer et le Ministère, avec une vue à 5 ans sur le fonctionnement et à 10 ans sur l'investissement. Il prend acte de la création de fiches relatives aux navires semi-hauturier Manche-Atlantique (NSH-MA) et Pacifique (NSH-PA) et des premières discussions avec la région Bretagne au sujet du financement du navire semi-hauturier Manche-Atlantique. Il demande à être tenu au courant de l'avancée du dossier.

Décision n°7-6.

Le comité directeur valide la nomination d'Ingrid Obernosterer en tant que membre de titulaire de la CNFH en remplacement de Bernard Queguiner, démissionnaire. Guillaume Saintonge (Université de Quebec) est nommé membre international de la CNFH. Un deuxième membre sera proposé d'ici fin 2020. Stéphane Gasparini est nommé président du comité local d'évaluation de Villefranche sur mer.